



COMMUNE DE SIXT-FER-A-CHEVAL

(Haute-Savoie)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

POUR LE GARDIENNAGE DU REFUGE D'ANTERNE – ALFRED WILLS

Modalités du contrat à venir : Convention d'affermage pour le gardiennage et la gestion du refuge d'Anterne – Alfred Wills - d'une durée de 8 ans, avec un démarrage de l'exploitation du printemps 2024.

Les personnes intéressées devront produire un dossier de candidature détaillant leur projet de gestion et d'accueil, leurs expériences – avec une proposition chiffrée de redevance annuelle à verser à la commune.

Dossier de candidature comprenant le projet de convention doit être demandé auprès de M. le Maire – 55 route de la cascade du Rouget - 74740 SIXT FER A CHEVAL ou par mail à : contact@mairie-sixtferacheval.fr

Date limite de dépôt des offres : 13/07/2023 à 12h